



Lycéens, à vos lettres de motivation...

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR La réforme présentée hier ouvre un nouveau casse-tête pour les facs, chargées de trier elles-mêmes les dossiers des bacheliers. Certains élèves devront se montrer convaincants.

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

Y A PLUS QU'À ? La réforme de la licence universitaire et de l'accès aux études supérieures annoncée hier par le gouvernement ouvre dans les universités un chantier aussi colossal qu'urgent. A elles de construire, dans les trois mois qui viennent, leurs propres machines à trier, pour gérer les vœux d'orientation de quelque 700 000 bacheliers. Un travail de titan, quand on sait que chaque jeune pourra candidater à 10 cursus différents. Toutes filières confondues (universités, classes prépas, BTS, écoles post-bac, etc.), c'est donc potentiellement 7 millions de vœux qui transiteront d'établissement en établissement, avant de revenir aux élèves, en mai.

LES CRITÈRES POURRAIENT VARIER SELON LES FACS

Les facs choisiront les élèves « sur la base de la meilleure adéquation entre leur projet, leur parcours et la formation proposée », a affirmé hier la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal.

Mais selon quels critères précisément ? Dans les semaines à venir, les facultés vont publier les attendus de chacun de leurs cursus, détaillant à la fois le profil scolaire escompté à l'entrée, le contenu des cours et les débouchés. Mais, selon les universités, les manières de départager les dossiers pourraient varier. La plupart prendront en compte les appréciations des enseignants et les notes obtenues au lycée (et non pas au bac, puisque les jeunes ne l'auront pas encore passé).

A l'avenir, davantage de filières universitaires demanderont aussi aux candidats une lettre de motivation. Ce devrait être particulièrement important pour les élèves dont le parcours est atypique. A La Rochelle (Charente-Maritime), une politique d'entretiens systématiques avec les étudiants, à l'entrée en licence, actuellement en vigueur en fac de science, va être généralisée. « Nous avons aussi l'ambition de proposer à

chaque jeune un parcours à la carte, en fonction de son profil », détaille Jean-Marc Ogier, le président de l'université.

LES ÉTUDIANTS N'EN ONT PAS TOUT À FAIT FINI AVEC LES ALGORITHMES

Voilà pour la fac de La Rochelle et ses 8 500 inscrits. Mais pour les plus grosses ? A Paris-Est-Marne-la-Vallée (Upem), 14 000 jeunes ont frappé cette année à la porte rien que pour la licence de sport. « Il sera impossible de regarder un à un chaque dossier scolaire », prévient son président, Gilles Roussel. En clair : même avec la fin d'APB, les étudiants n'en ont pas tout à fait fini avec les algorithmes.

François Germinet, qui dirige l'université de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), estime « qu'environ 80 % des dossiers » pourront être traités de manière automatique. « Un jeune sorti d'un bac littéraire qui se destine à une fac de lettres, cela ne demandera pas un examen approfondi, détaille-t-il. Mieux vaut se garder le maximum de temps possible pour examiner en profondeur les 20 % de cas plus difficiles. »

LE NOUVEAU CALENDRIER

Dès la fin des vacances de la Toussaint, les lycées vont devoir s'adapter, dans l'urgence, à la nouvelle procédure d'admission post-bac.

Avant Noël. Chaque classe de terminale se verra adjoindre un second professeur principal, pour renforcer l'accompagnement des élèves et les aider à s'orienter. A la fin du premier trimestre, le conseil de classe formulera ses recommandations.

Mi-janvier. Les lycéens pourront saisir sur une nouvelle plate-forme informatique jusqu'à dix candidatures dans le supérieur, sans ordre de préférence. Elles devront toutes être motivées. Leur proviseur donnera son avis sur chaque vœu, avant la transmission aux établissements (fac, classe

prépa, IUT...). Les dossiers comprendront les bulletins de première et de terminale et les résultats aux épreuves anticipées du bac. Même pour une licence générale, formation jusqu'ici libre d'accès, les universités pourront exiger certaines connaissances et aptitudes. Par exemple, en Staps (sport), une filière saturée, il faudra attester de compétences sportives (notes en EPS, inscriptions en club), mais aussi en sciences et en expression écrite (notes dans les matières littéraires) et d'un investissement associatif ou en collectivité (Bafa, brevet fédéral, contrat d'animateur...).

Mai. L'élève recevra l'ensemble des réponses d'un bloc et devra dire assez vite son choix. S'il n'a pas toutes les compétences attendues dans une licence générale, il pourra quand même s'y inscrire mais devra suivre une remise à niveau (stage, cours supplémentaires, année complète...). Dans les filières où les places manquent, il risque d'être mis sur liste d'attente.

Juillet-septembre.

Après les résultats du bac, c'est le début de la phase complémentaire. Les recteurs seront chargés de trouver, avant septembre, une formation « la plus proche possible de ce qu'ils souhaitent » aux candidats restés sur le carreau. J.V.



IL SERA IMPOSSIBLE DE REGARDER UN À UN CHAQUE DOSSIER SCOLAIRE

GILLES ROUSSEL, PRÉSIDENT DE PARIS-EST-MARNE-LA-VALLÉE

La fin de la Sécu étudiante

« **UNE PETITE RÉVOLUTION** » pour les uns, « un cadeau destiné à faire passer la pilule de la sélection à la fac » pour les autres. Le gouvernement a confirmé hier que les étudiants ne bénéficieront plus d'une couverture maladie spécifique. Comme le réclamait la Fage, leur principal syndicat, ils seront rattachés à partir de la rentrée prochaine au régime général de la Sécurité sociale. Selon le Premier ministre, Edouard Philippe, cette mesure va permettre

de leur redonner « 100 M€ de pouvoir d'achat ». Les élèves du supérieur n'auront plus à verser la cotisation de 217 €. Jusqu'à présent, seuls les moins de 20 ans, les boursiers et ceux exerçant une activité professionnelle en étaient exonérés. A la place, ils verseront la cotisation de vie étudiante (CVE), dont le montant est moins élevé : de 60 € en licence à 150 € en troisième cycle. La CVE comprendra en outre l'accès à l'offre sportive et culturelle du campus. **JOURNALISTE**



Dans les semaines à venir, les universités vont publier leurs attendus : profil scolaire escompté à l'entrée, contenu des cours...